

Malgré les conditions sèches, les arrachages avancent à un bon rythme.

ETAT SANITAIRE DES LOTS

DEFANAGE : il reste quelques parcelles non défanées, au vu de la date et du délai avant récolte, il devient maintenant urgent de réaliser ces défanages, pour ne pas récolter trop tard. Une assez forte proportion de parcelles n'a pas été broyée cette année et quelques-unes ont nécessité trois applications de défanant chimique.

TUBERCULES FLETRIS : quelques lots présentent des tubercules flétris, surtout ceux de surface. C'est le signe d'une déshydratation et fatigue des tubercules. Ceux-ci sont à retirer lors du triage car ils présentent une moins bonne vigueur.



TUBERCULES MERES / STOLONS : globalement les tubercules mères sont plutôt bien dégradés cette année. Surveillez malgré tous vos parcelles avant l'arrachage afin de ne pas favoriser le risque de transmission de jambe noire. En revanche dans certaines parcelles les stolons ne sont pas encore sec malgré des délais de défanage assez important (voir photo ci-contre). Bien attendre que les stolons soient secs pour récolter car cela peut être une porte d'entrée de maladie.



RHIZOCTONE : présence plutôt faible pour l'instant. Pour rappel, la formation des sclérotés s'effectue entre 3 à 6 semaines après le défanage. Le sclérote est l'organe de conservation de la maladie sur les tubercules et donc le point de départ de la maladie pour l'an prochain.

TAUPINS : présence plus ou moins importante dans de nombreux lots, malgré les conditions sèches. Surveillez les parcelles les plus à risque.



POURRITURE : la situation sanitaire de ce point de vue est plutôt bonne, très peu de pythium est signalé à ce jour.

DESORDRES PHYSIOLOGIQUES ET INCUBATION DES LOTS : plusieurs lots présentent des désordres physiologiques, dus aux conditions de culture très chaudes. Ces désordres peuvent s'exprimer de plusieurs façons : nouvelle tubérisation ou germination, signe d'une forte incubation des lots. Il serait bon de tester la qualité germinative des lots présentant ce type de symptômes.

Ci-dessous quelques observations de l'année :



Nouvelles tiges avec nouveaux tubercules



Tubercule mère encore ferme mais vitreux

Repousses via le tubercule mère encore ferme



Germination des tubercules fils



Repousses du plant avec des tubercules plus ou moins grands

LOT PELEUX : quelques lots peleux sont observés, malgré des conditions favorables aux formations des peaux et avec 6 à 7 semaines de défanage. Pour ces lots, si possible attendre avant de récolter. Sinon :

- humidifier légèrement les tubercules à réception, en haut du fond mouvant de la trémie de réception, avec une rangée de buses à raison de **0.75 à 1.5l/t**, ce qui limite le décollement de la peau.
- privilégier des grilles de calibreurs caoutchouc ou plastique plutôt que des grilles métalliques.

CONDITIONS D'ARRACHAGE : ATTENTION AUX CHOCS

Jusqu'aux premières pluies de ces dernières semaines, il était difficile de faire monter de la terre sur les chaînes malgré le gainage. La situation s'est un peu améliorée depuis les dernières pluies.

Les matières sèches élevées de l'année rendent sensibles les tubercules aux chocs. **Les variétés de type industrie à fort taux de matière sèche (en général > à 21 %) sont sensibles** aux chocs internes ou noircissement sous épiderme (AGRIA, ANISSA, DAISY, HERMES, LADY CLAIRE, LADY ROSETTA, LADY CHRIST'L, KELLY, PUNCHY...). Il en est de même pour les autres variétés sur les **parcelles défanées à sénescence** (ATLAS, CARA, CELTIANE, CHARLOTTE, DESIREE, ELEGANTE (forme allongée), GALLANTE, PAMELA, SPUNTA...). Un test de matière sèche par parcelle est utile pour évaluer la sensibilité du lot.



Toutes les précautions d'usage doivent être mises en œuvre lors de l'arrachage **en adaptant les réglages de l'arracheuse en fonction des conditions de sol** qui peuvent rapidement changer selon les conditions climatiques :



- sol suffisamment humide ou gainage des chaînes pour faire monter la terre sur les chaînes de l'arracheuse. En conditions normales de récolte, adapter le même rapport de vitesse pour l'avancement du tracteur et la rotation des chaînes de l'arracheuse, en terre sèche la vitesse des chaînes sera inférieure à l'avancement.
- peu ou pas de secouage.
- limiter autant que possible la vitesse de rotation du tapis déterreur et épierreur. Adapter leur inclinaison pour fluidifier le flux de pomme de terre.
- Réduire et protéger la chute dans les remorques : antichute, matelas fonds de benne...
- Réduire les hauteurs de chute (maxi 25 cm) et protéger les zones d'impact sur la chaîne de réception.

Au calibrage privilégier les grilles caoutchouc, plastique ou gaine plastique aux grilles métalliques.



Grille caoutchouc



Grille gaine plastique

Vérifier, pendant l'arrachage, la présence ou non de chocs en lavant un échantillon de pomme de terre. Vous pouvez le faire avant et après calibrage pour savoir si les chocs sont faits avant ou après le calibrage ou les deux, afin de trouver l'origine des chocs.

TRAITEMENT RECOLTE

La contamination par les champignons *Fusarium* et *Phoma* se réalise lors du brassage de la terre et des tubercules pendant la récolte. L'infection a lieu par les blessures et les éraflures.

Les produits :

- **DIABOLO** (à pleine dose 0,15 l/t), est conseillé pour toutes les variétés export et métropole.
- Les essais effectués ces dernières années donnent une faible efficacité du Thiabendazole (molécule du TECTO 500) en mélange avec DIABOLO sur fusariose. Son efficacité n'est reconnue que sur Phoma. Le mélange : [DIABOLO (0,15 l/t) + TECTO 500 (0,09 l/t)] **est aujourd'hui peu conseillé, d'autant plus que la stabilité du mélange est difficile.**

En cas de mélange, effectuer comme suit :

- a. mettre l'eau en premier, agiter la bouillie puis incorporer
- b. le TECTO 500 (0,09 l/t)
- c. puis le DIABOLO (0,15 l/t)

Maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application

L'usage de ces produits est interdit sur les dessus de plant.

Veillez à alimenter régulièrement la table de traitement. Vérifier la qualité de la pulvérisation, les micro-cannelures de la buse de traitement doivent être propres et la buse en bon état, dans le cas contraire la pulvérisation devient très grossière avec une mauvaise répartition de la bouillie.

SECHAGE

Pour limiter la contamination par les bactéries (*pectobacterium* et *dickeya*) ou le risque de *pythium*, un séchage rapide le jour même de la récolte est nécessaire.

L'efficacité du séchage dans les 24 à 48 heures après arrachage est primordiale pour réduire les infections.

Pour le stockage en caisses, une ventilation forcée est indispensable (système boîtes aux lettres ou par aspiration).

- **En ventilation par l'air extérieur**, préférez d'une manière générale le séchage avec de l'air plus froid que la température du tas qui sera toujours efficace **quelles que soient les conditions climatiques.**

Lors des arrachages en journée chaude, abaisser rapidement la température du stockage en dessous de 15°C (ventiler surtout la nuit et le matin lorsque la température est fraîche).

- **En stockage frigorifique**, réglez la consigne de température à 12°C en début de saison et durant la période d'arrachage.
- **La phase de séchage** est terminée lorsque les 40 à 50 derniers centimètres en haut du tas ou des caisses sont secs ainsi que la terre adhérente. Ce résultat peut être obtenu en un ou plusieurs jours. **La ventilation sera ensuite réduite pour éviter un dessèchement des tubercules et la perte de poids.**

La descente en température ne peut s'effectuer qu'après la cicatrisation, soit 15 jours après la fin du remplissage du frigo.

GESTION DE L'INTERCULTURE

La récolte des céréales a été précoce cette année, la période sèche et chaude a permis de mettre en place un déchaumage efficace dans le cadre de la lutte contre le taupin.

Avec le retour de la pluie, il est maintenant temps de penser au semis des couverts végétaux.

❖ Les couverts végétaux avant pomme de terre

- En cas de présence de repousses de pomme de terre, les détruire mécaniquement ou chimiquement avec une spécialité à base de glyphosate. L'usage de 2-4D peut freiner la levée de certaines espèces de couverts végétaux.
- **Après les cultures estivales, les semis sont à réaliser dès que possible.** Pour une bonne réussite veillez à la qualité d'implantation avec un semoir adapté à la profondeur de semis des graines (1-3 cm).

❖ Les couverts végétaux après pomme de terre

L'objectif général est de restructurer le sol et éviter l'érosion après l'affinement des terres lié à l'implantation et à l'arrachage des pommes de terre. Le but est **d'implanter un couvert au fur et à mesure des arrachages**. L'effet structuration est lié à la densité racinaire et donc à la précocité de l'implantation. D'autres gains sont également intéressants au niveau agronomique : absorption d'azote, gestion des repousses de pomme de terre (en technique sans labour sur la culture suivante), des adventices...

Deux choix de type de couvert sont possibles :

- Mise en place d'un couvert court après la pomme de terre et semis d'une céréale sans labour. **A essayer**
 - Le choix des couverts a été abordé dans le guide technique 2026. Le but est d'obtenir un couvert dense qui étouffe les mauvaises herbes.
 - Ce type de couvert peut être semé jusqu'au 10-15 septembre.
 - **Un décompactage est nécessaire** avant le semis pour casser les lignes de cailloux - mottes et les passages de tracteur.
 - Le semis du blé sera précoce en bonne condition de ressuyage du sol pour éviter le labour. De préférence à partir du 20-25 octobre jusque début novembre.
 - Deux méthodes de semis sont possibles en fonction des conditions du moment :
 - Le semis direct de la céréale dans le couvert est la meilleure solution d'un point de vue érosion : sol stabilisé avec les racines du couvert non travaillé.
 - Le semis en combiné (herse rotative + semoir) peut nécessiter un déchaumage en surface du couvert.
- Mise en place d'un couvert long après la pomme de terre et semis d'une culture de printemps (maïs...) sans labour. **Technique efficace pour détruire les repousses de pomme de terre l'année suivante, c'est donc la meilleure solution en termes de succession culturale pour la gestion des repousses.**
 - Le choix des couverts a été abordé dans le guide technique 2026. A semer au fur et mesure des arrachages en modifiant le choix du couvert selon la date de semis.
 - **Un décompactage est nécessaire** avant le semis pour casser les lignes de cailloux - mottes et les passages de tracteur.

CHANGEMENT DES DATE RÉGLEMENTAIRES (SDURE BRETAGNE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR)

❖ Concernant le semis des couverts :

Sur toute la Bretagne, la date limite pour le semis des intercultures après les moissons, dans le cadre de la directive nitrates, est repoussée au 30 septembre 2026 (au lieu du 10 septembre habituellement).

Dans le cas particuliers des bassins versants algues vertes, en ZSCE :

Les chantiers collectifs financent les opérations de semis de couverts réalisées par les ETA et/ou les CUMA. Ils ont pour objet d'encourager le semis très précoce des intercultures, avant la date limite réglementaire, afin d'optimiser le piégeage des nitrates. Il reste recommandé de semer dès que possible lorsque les sols seront ré-humectés.

- Mais, exceptionnellement, du fait des conditions très sèches de cet été, la date limite de semis des couverts après moisson dans le cadre de ces chantiers collectifs a été repoussée au 18 septembre 2026.
- Toujours uniquement pour 2026, la date butoir des semis de couverts après récolte de pommes de terre, maïs et légumes dans le cadre des chantiers collectifs est quant à elle repoussée au 10 octobre.

Vis-à-vis du respect de l'indicateur des 25 jours de sols nus à ne pas dépasser, des tolérances des DDTM sur le dépassement sont annoncées.

❖ Concernant les dates d'épandages d'effluents d'élevage

Report de la date limite d'épandage d'effluents de type II sur les couverts d'interculture exportés (CIE) et les prairies :

- au 30 septembre sur les CIE (limite de 40 uN efficace/ha) et sur prairie de moins de 6 mois ;
- au 15 octobre sur les prairies de + de 6 mois.

Pour connaître les actualisations au jour le jour consultez les adaptations à la [réglementation dans le contexte de sécheresse](#)

AIDE AUX ACHATS D'ENGRAIS AZOTE

Le Gouvernement met en place un guichet exceptionnel d'aide à l'achat d'engrais azotés simples pour soutenir les agriculteurs face à la hausse des coûts de production

Face au renchérissement exceptionnel des prix des engrais azotés observé depuis le début de la crise au Moyen-Orient, la ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, Annie Genevard, annonce la mise en place un guichet exceptionnel d'aide destiné aux exploitations agricoles afin de préserver leur trésorerie, soutenir leur activité et sécuriser la production agricole pour la campagne 2026/2027.

Cette mesure répond à la forte hausse des coûts de fertilisation, qui pèse sur de nombreuses exploitations et fragilise particulièrement celles dont les charges liées aux engrais représentent une part importante des coûts de production.

Le dispositif repose sur deux niveaux de soutien, destinés à soutenir les exploitations agricoles, et notamment les plus exposées aux surcoûts.

Une aide à 70 euros par tonne d'engrais azotés destinée aux exploitations les plus exposées à la hausse des coûts des engrais azotés ;

Une aide à 50 euros par tonne d'engrais azotés pour les autres exploitations éligibles.

Les demandes sont à effectuer sur le site de FranceAgriMer :

<https://www.franceagrimer.fr/aides/achat-dengrais-mineraux-azotes-simples>

INDEMNITE DE SOLIDARITE NATIONALE (ISN)

Certains départements ont ouvert des procédures « Indemnités de Solidarité Nationale » et calamités agricoles.

Seraient éligibles les productions 2026 ayant subi des baisses de rendement d'au moins 50% par rapport à la moyenne de l'exploitation.

<https://aides-agri.beta.gouv.fr/aide/799-ddtm-indemnisation-de-solidarite-nationale-isn-pour-les-pertes-de-recolte-sur-les-surfaces-non-assurees>

Ces demandes sont gérées par les services de la DDTM du département.